



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL
A V I S

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 2 septembre 2019 à 20h00** à la maison communale, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 06/2019) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2019.
2. Règlement de police administrative relatif à l'attribution d'une adresse et d'un numéro d'habitation – Adoption.
3. Bois soumis au régime forestier – Destination des coupes ordinaires de bois marchands de l'automne 2019 – exercice 2020 – Catalogue, modalités et conditions de la vente – Décision.
4. Maison des Jeunes – Avenant au bail conclu avec le Royal Sporting Club Anthisnois ...
5. Enseignement communal – Organisation de l'enseignement communal, niveau primaire, pour l'année scolaire 2019-2020, sur base des chiffres de population scolaire du 15 janvier 2019 - Avis de la Commission paritaire locale – Décision
6. Enseignement communal - Encadrement complémentaire à charge de la caisse communale durant l'année 2018-2019 - Avis de la Commission Paritaire Locale - Décision.
7. Fabrique de l'Eglise Saint-Maximin à Anthisnes – Budget pour l'exercice 2020 – Tutelle d'approbation - Décision.
8. Fabrique de l'Eglise Saint-Rémy à Vien – Budget pour l'exercice 2020 – Tutelle d'approbation – Décision.
9. Fabrique de l'Eglise Saint-Pierre de Hody – Budget pour l'exercice 2019 – Tutelle d'approbation – Décision
10. C.P.A.S. – Comptes pour l'exercice 2018 – Approbation.
11. C.P.A.S. – Modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2019 – Approbation.
12. Fiscalité communale – Renouvellement et adoption des règlements et taux des taxes communales pour les exercices 2020 à 2025 :
 - a) Centimes additionnels au précompte immobilier
 - b) Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
 - c) Taxe sur la délivrance des documents administratifs
 - d) Taxe sur la délivrance d'un permis d'urbanisation
 - e) Taxe sur les demandes d'autorisation d'activités en application du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement
 - f) Taxe communale sur le séjour
 - g) Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou délabrés
 - h) Taxe communale directe sur les secondes résidences
 - i) Taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium
 - j) Taxe sur les dépôts de mitraille et de véhicules usagés
 - k) Taxe sur les véhicules isolés abandonnés
 - l) Taxe communale directe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés
 - m) Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages
 - n) Taxe sur la force motrice

13. Fiscalité communale – Renouvellement et adoption des règlements et taux des redevances communales pour les exercices 2020 à 2025 :
- a) Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs
 - b) Redevance sur la fourniture de renseignements d'urbanisme et sur le traitement des demandes de permis et certificat d'urbanisme et d'urbanisation
 - c) Redevance relative au changement de prénom
 - d) Redevance pour l'octroi et renouvellement des concessions et sépultures
 - e) Redevance pour la location de caveaux d'attente et la translation ultérieure des restes mortels
 - f) Redevance pour l'exhumation
 - g) Redevance pour travaux effectués par le service communal de travaux
 - h) Redevance pour l'utilisation d'électricité dans le cadre de manifestations donnant lieu à l'utilisation des armoires électriques communales disposées sur le territoire communal
 - i) Redevance relative au service d'enlèvement d'encombrants
14. Programme Stratégique Transversal arrêté par le collège communal le 23 août 2019 – Communication et débat.
15. Déclaration de politique du logement 2018-2024 – Adoption.
16. Représentation du Conseil communal au sein de l'ASBL "Agence Locale pour l'Emploi d'Anthisnes" – Modification de la délibération du 21 décembre 2018 en vue du renouvellement paritaire des organes statutaires – Décision.
17. Correspondance, communication et questions.
-

Par le Collège,

Le Directeur général,

FAGNANT C.

Le Bourgmestre f.f.,

EVANS M.